



TERMES DE REFERENCES

Recrutement d'un consultant pour la rédaction de la composante 2D du R-PP : Impacts sociaux et environnementaux du processus de préparation à la REDD+ et de sa mise en œuvre.

1. Contexte

Le Burundi veut s'engager et avancer dans son processus REDD+. Ceci résulte non seulement de la volonté du Gouvernement mais aussi de la société civile qui veulent participer pleinement à la lutte contre le changement climatique, mais aussi bénéficiaire des éventuels bénéfices qui peuvent résulter de la mise en place du mécanisme. Des échanges entre le Burundi et plusieurs bailleurs de fonds ont déjà commencé depuis 2010, principalement pour la mise en place de sa stratégie Nationale REDD+ et du Système National de Suivi des Forêts (SNSF) en collaboration avec la FAO. Le Burundi a également entamé les procédures pour devenir membre du FCPF à travers sa lettre de manifestation d'intérêt adressée à la COMIFAC pour le déclenchement de la phase R-PIN. Le Projet MNV et son déploiement constituent pour le pays une opportunité pour faire avancer rapidement son processus REDD+ ainsi que la construction de sa stratégie REDD+ (R-PP) au regard de l'appui technique que met le projet MNV à disposition du pays. Le projet MNV constitue ainsi une amorce et surtout un signal fort pour l'engagement du Burundi en termes de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts.

C'est dans cet objectif d'élaboration de son R-PP (Readiness Preparation Proposal) que la FAO en collaboration avec le MEEATU voudrait recruter un consultant spécialiste de l'un des domaines suivants : Sciences environnementales, politiques publiques, sciences économiques, sciences sociales ou disciplines similaires, pour identifier les options stratégiques préliminaires du processus REDD+ à intégrer dans le R-PP.

2. Cadre

Des obligations législatives nationales relatives aux garanties ou à la gestion des risques sociaux et environnementaux peuvent également exister et doivent être définies et respectées. Comme toute politique de développement, la REDD+ pourrait avoir des impacts potentiels négatifs d'un point de vue social, par exemple sur les conditions de

vie de certaines catégories de populations, ou environnemental, par exemple sur la biodiversité. Une stratégie d'évaluation et de maîtrise des impacts environnementaux et sociaux doit donc accompagner la stratégie nationale REDD+.

3. Objectif

Le principal objectif de la consultation est l'élaboration de la composante 2D du RPP

Le consultant devra en outre appuyer son homologue qui sera en charge de l'élaboration de la composante 4 du R-PP. En effet, la partie 4A du R-PP sera établie de concert entre les deux consultants pour veiller à la cohérence des composantes 2D et 4A qui doivent se compléter.

Les éléments à intégrer dans la composante 2D du R-PP doivent être conformes aux directives développées dans le canevas officiel conjoint entre le FCPF et l'ONU-REDD (version 6).

4. Produits attendus

Le principal résultat attendu est la sous-composante 2D de la composante 2 du RPP élaborée (ainsi que les annexes relatives à cette composante).

L'élaboration de la sous-composante 2D devra intégrer les éléments suivants et suivre les directives du canevas officiel du R-PP qui sont repris ci-après :

- Analyser le contexte social et environnemental et des parties prenantes ;
- Exploiter les résultats de l'Évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) sur l'évaluation des lacunes et les recommandations afférentes en termes de renforcement des capacités légales, réglementaires et institutionnelles pour la gestion des priorités et des risques environnementaux et sociaux ;
- Dans la mesure du possible, adapter la préparation du cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) aux institutions et aux procédures du pays pour la gestion environnementale et sociale afin d'aider à renforcer les capacités pour combler les lacunes qui nuisent à la bonne gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre de la stratégie REDD+ ;
- Définir le CGES ou une version provisoire avancée du CGES avant la présentation du dossier préparatoire ;
- Établir un système réaliste et crédible de suivi et d'application en mobilisant la société civile et les parties potentiellement concernées dans la mesure du possible ;
- Plan de travail pour l'application d'une stratégie d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux ;
- Description de la méthodologie suivie et des consultations à faire pour l'élaboration de la composante ;

- Budgétisation : évaluation des besoins financiers pour la mise en œuvre des activités identifiées dans la composante 2D.

5. Méthodologie

Le consultant pourra suivre les étapes et méthodologies suivantes :

- Compilation des données bibliographiques et des expériences du Burundi pour les questions soulevées par la rédaction de la composante ;
- Diagnostic initial : analyse initiale du contexte social et environnemental, analyse initiale des parties prenantes visant à cartographier les impacts, les opportunités et les risques liés à la REDD+ et consultations initiales menées auprès des parties prenantes ;
- Participation du consultant aux concertations régionales afin de collecter les résultats des discussions lors de ces concertations ;
- Intégrer les éléments issus de la concertation dans le document ;
- Intégrer les éléments issus de la consultation nationale et les commentaires des experts indépendants, jusqu'à l'édition de la version finale du R-PP.

6. Chronogramme

- Elaborer le premier jet de la composante avant la tenue de la première consultation régionale (suite à des revues bibliographiques et à des discussions avec des experts nationaux et internationaux) (15 H/J)
- Préparer les présentations à faire lors des concertations régionales (5H/J)
- Participer aux concertations régionales (au moins 2) (10 H/J)
- Intégrer les éléments des concertations régionales et corriger le R-PP selon les commentaires des experts (10 H/J)
- Finaliser le R-PP suite à l'intégration des éléments issus des commentaires des experts (10 H/J)

7. Expérience et qualification

- Avoir un niveau minimum BAC +4 et une expérience pertinente d'au moins 5 ans en : Politiques publiques, études d'impacts environnementaux et sociaux, sciences économiques, sciences sociales, sciences environnementales, ou autres disciplines apparentées ;
- Parler et écrire parfaitement le français, la connaissance de l'anglais et du Kirundi est un atout ;

- Maitriser l'outil informatique

8. Critères de sélection

- Degré de connaissance et d'expérience du pays et des parties prenantes dans les secteurs forestier, environnemental et social ;
- Étendue des connaissances et de l'expérience pratique dans le domaine des EESS, notamment dans le cadre de la REDD+.

9. Date de démarrage et durée de prestation.

- La date probable pour le début des prestations est prévue le 26/Août /2013.
- Le nombre total de jours (ouvrables) de prestation est fixé à 50 jours (incluant terrain et rapports).

10. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Une notice personnelle dûment remplie (à retirer le formulaire à la représentation de la FAO) ;

11. Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers sous-pli fermé portant la mention « candidature au poste de Consultant en..... » seront adressés à M. **le Représentant de la FAO** au Burundi et déposés à la réception de la représentation de la FAO, sise à l'avenue de la Plage en face de l'Hôtel Ubuntu Résidence au plus tard **le 16/Août/ 2013 à 16 H.**

N.B. Les dossiers électroniques sont adressés au courriel FAO-BI@fao.org en respectant le délai susmentionné.